

Campagne
de collecte
de dons
phase 1

Appel aux amis, aux dons, aux soutiens

École Steiner-Waldorf de la Mhotte : un territoire pour demain

*Deux associations et un fonds
de dotation s'associent pour
développer ensemble, autour d'une
école Steiner-Waldorf, un territoire
d'existence à long terme, basé
sur une culture des communs.*



mars 2025



Pédagogie Steiner-Waldorf
MATERNELLE-PRIMAIRE-COLLÈGE



FRATERNITÉ
pour DEMAIN





“L’enracinement est peut-être le besoin le plus important et le plus méconnu de l’âme humaine. (...) Un être humain a une racine par sa participation réelle, active et naturelle à l’existence d’une collectivité qui conserve vivants certains trésors du passé et certains pressentiments d’avenir.” Simone Weil



Le Jardin d’enfants dans le bois de l’École, 2022.

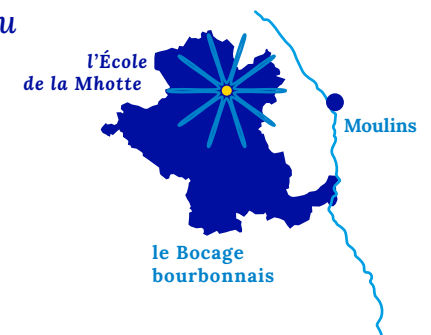
Sommaire

Le territoire-école	p.4
La collecte de fonds	p.10
Le budget prévisionnel général	p.14
Les grandes étapes et rendez-vous	p.15
Comment vous pouvez contribuer	p.15

Image page de couverture : inauguration du pavillon construit avec l’école Christophorus (Hambourg) en mai 2022

Des racines et des ailes

Il était une fois... une belle aventure collective commencée dans les années 1970 autour de l’École Waldorf de la Mhotte à Saint-Menoux dans l’Allier. Depuis, les graines lancées par les pédagogues, les parents, les anciens élèves, les amis, ont germé, aboutissant à une constellation d’initiatives qui toutes concourent à la dynamique et à l’attractivité du territoire rural du Bocage Bourbonnais. Le bail emphytéotique dont bénéficient l’École et l’habitat participatif Acoeur s’achève en 2027. Cette échéance est aussi une chance, celle d’enraciner durablement ces projets collectifs sur leur territoire, en sortant le domaine du château de la Mhotte de la propriété privée individuelle. Une nouvelle étape dans le développement du projet de l’École et de son territoire se profile. Nous nous sentons prêts à relever le défi !



Chaleureusement,

Le collège pédagogique et le conseil d’administration de l’École de la Mhotte,
Les habitants et le conseil d’administration de l’habitat participatif Acoeur



Il est de coutume de dire qu'il faut tout un village pour élever un enfant. De la même manière, c'est tout un territoire dont a besoin une école pour grandir et s'épanouir : un territoire-école.

Niché au cœur du Bocage Bourbonnais, entre Saint-Menoux et Bourbon-L'Archambault, le territoire-école relie l'École et ses voisins :

Acoeur

la Ferme de la Mhotte

la Caille

La Ferme des Béguets

le Foyer Michaël

Les projets et les activités qui s'y développent, animés par une recherche d'interaction respectueuse entre l'humain et son milieu, forment autant d'enveloppes nourricières dans les domaines pédagogique, agricole, social, culturel, artistique, artisanal et économique.

Les salles de classes de l'École **A** sont situées sur le lieu-dit Château de la Mhotte.

Elle réalise son projet en s'appuyant sur des ateliers **B** et un jardin-potager pédagogique **C**



En 2021, six entités dont l'École ont institutionnalisé leur liens et se sont fédérées au sein de l'association de territoire-école Vallées du Chamarron pour encore mieux envisager des solidarités, une gestion commune de ressources et d'équipements.

- Le lieu-dit Ferme de la Mhotte (40 ha) est possédé majoritairement par le fonds de dotation Terres Franches
- Le lieu-dit Château de la Mhotte (14 ha) a pour but d'être acquis par le fonds de dotation Fraternité pour demain

la Ferme de la Mhotte

Projet collectif impliquant une vingtaine de personnes, actifs et habitants, qui gèrent ensemble leurs usages pour faire émerger un projet social à la croisée du culturel, de l'agricole et du pédagogique. Les élèves viennent à la Ferme de la Mhotte pour des cours de jardin (<http://fermedelamhotte.fr>).

Le lieu-dit Les Béguets abrite deux projets :

La Ferme des Béguets Ferme biodynamique en polyculture-élevage, propose principalement de la viande et du pain à partir de ses propres céréales (www.fermedesbeguets.com).

Le Foyer Michaël Centre de formation basé sur l'anthroposophie, propose modules, stages et ateliers hebdomadaires ouverts à tous (<https://foyer-michael.com>). Le domaine, qui s'étend sur 80 hectares, appartient à la Fondation Paul Coroze.

l'École

L'association Acoeur regroupe les habitants du Château de la Mhotte et les ateliers bénévoles de soutien à l'École de la Mhotte (fabrication des cahiers des élèves, bougies, décorations)

la Caille

La Caille est une des portes d'entrée sur le territoire des vallées du chamarron qui accueille un collectif en lien avec l'École de la Mhotte. C'est aussi un lieu d'hébergement touristique avec son grand gîte de groupe et son camping. La Caille est également une ferme d'animation qui accueille de manière hebdomadaire et ponctuelle des classes de l'École et des villages alentour. "L'atelier cocon" confectionne des poupées et jeux collaboratif au profit de la pédagogie Steiner-Waldorf (www.lacaille.org).



La fête du mât fleuri,
mai 2023

L'École



Pédagogie Steiner-Waldorf
MATERNELLE-PRIMAIRE-COLLÈGE

L'École est organisée sous forme d'association loi 1901. En tant qu'école privée indépendante ou "hors contrat", elle ne bénéficie d'aucune subvention de l'État. Elle dépend donc directement des frais de scolarité, des dons et du bénévolat des parents et des amis pour son fonctionnement. Les familles sont dans une démarche de coéducation avec l'équipe pédagogique et leur engagement est essentiel au fonctionnement quotidien et à la vie de l'École (participation au ménage, à l'entretien des lieux, aux fêtes etc.).

L'École a mis en place une solidarité, souhaitant que les frais de scolarité ne soient pas un frein aux familles désireuses que leurs enfants bénéficient de cette pédagogie, et qu'elle reste accessible au plus grand nombre.

L'École de la Mhotte est une école s'appuyant sur la pédagogie Steiner-Waldorf, membre de la Fédération Pédagogie Steiner-Waldorf France. Sur la vingtaine d'établissements affiliés à cette dernière*, l'École de la Mhotte est le plus important qui soit installé à la campagne, accueillant environ 120 enfants du Jardin d'enfants à la 10^e classe (autrement dit de la maternelle à la fin du collège), ses effectifs ayant doublé en dix ans, et comptant une vingtaine de salariés. Le Jardin d'enfants est composé de deux groupes d'une quinzaine d'enfants, ces deux groupes se rassemblant pour partager certaines expériences (vendanges, sorties, etc.). Les 5 classes sont à double niveau, chaque groupe classe évoluant ensemble de la 1^{ère} à la 10^e classe. Ainsi, le groupe classe 1-2 est, l'année scolaire suivante, le groupe classe 2-3.

Le projet de l'École a débuté en 1975-1976 à Franchesse dans l'Allier avant de s'installer à Saint-Menoux sur le domaine du Château de la Mhotte, où l'École de la Mhotte a fait sa première rentrée en 1979.

* contre 800 établissements Steiner-Waldorf en Allemagne

Son projet pédagogique, qui met en œuvre le plan scolaire Steiner-Waldorf, s'articule autour de cinq axes :

le lien à la nature : le cadre naturel exceptionnel de l'École permet une découverte et une expérience au quotidien des richesses de la nature au travers de promenades, d'observations, de constructions de cabanes, de cueillettes, de jeux etc. Ainsi les enfants apprennent à la connaître et à l'aimer.

le lien au territoire de l'École et aux alentours : le cadre humain est tout aussi riche et de nombreux projets sont menés chaque année avec les acteurs du territoire : jardinage sur les terres mises à disposition par la Ferme de la Mhotte, soins aux animaux à la Caille, ateliers artistiques au Foyer Michaël, etc. De plus en plus, des liens se tissent avec les communes voisines : visite de la mairie de Saint-Menoux en 4^eème classe, fêtes de trimestre ou pièces de théâtre présentées dans des salles des fêtes, participation à des marchés...

une culture des fêtes : les fêtes nous permettent de nous rassembler, élèves, professeurs, parents, amis et de vivre et de célébrer le cycle des saisons (le Mât Fleuri pour le printemps, la Saint Jean pour l'arrivée de l'été...). Ces fêtes, de tradition française ou européenne, sont revivifiées chaque année par l'équipe pédagogique de l'École. Elles sont des repères joyeux pour les enfants, souvent aussi des occasions de grandir et de prendre des responsabilités.

l'aventure comme outil pédagogique : des aventures se vivent du Jardin d'enfants aux grandes classes. Elles prennent la forme d'explorations dans la forêt, de sorties, de parcours, d'itinérances de plusieurs jours mais aussi d'autres projets comme les pièces de théâtre, les chantiers ou d'autres activités plus simples qui nécessitent courage, confiance et solidarité.

une ouverture aux autres : l'autre est unique, à la fois semblable et différent. La découverte de l'autre et le chemin vers l'autre s'apprennent tous les jours au travers des cours, des activités, des projets communs. L'altérité s'éprouve encore d'une autre manière auprès d'élèves, d'étudiants, de volontaires et de familles arrivant de pays étrangers ou lorsque nos élèves vont eux-mêmes séjourner à l'étranger, en groupe ou en individuel. Des partenariats avec des écoles européennes sont installés.



4^e-5^e classe, 2024

Grand jeu collectif
de la Saint Michel, 2023

L'École est située dans un écrin de verdure remarquable, avec un parc entouré d'un grand bois parcouru de chemins, très empruntés par les enfants. Le Jardin d'enfants et les classes sont installés dans deux bâtiments préfabriqués construits après-guerre, avec une salle d'eurythmie et une salle de travaux manuels. Le château a accueilli des classes et un réfectoire jusque dans les années 1990, avant d'être désaffecté. Seule la grande salle du bas est encore utilisée, c'est là que tous les enfants se retrouvent chaque lundi matin pour chanter. Le projet à long terme est de le réhabiliter.



Acoeur : un habitat participatif mitoyen de l'École

Au-delà de partager le même domaine depuis des décennies, l'association Acoeur cultive un lien proche et intime avec l'École Waldorf de la Mhotte. Ce lien a pris des formes différentes au cours du temps, tout en gardant l'esprit et les valeurs de cette pédagogie. Actuellement, l'association gère une douzaine de logements, 3 ateliers bénévoles de l'École et 2 ateliers professionnels, répartis dans 3 bâtiments, certains datant du début du 20e siècle. Autour s'étend un parc arboré, un verger et un potager sur une superficie de 2 hectares environ.

L'association, à but non lucratif, offre des loyers modérés sans condition de ressource, privilégiant les familles et professeurs de l'École.

Si nous visitons l'histoire de l'association, une de ses missions était de soutenir financièrement l'École. Une partie des loyers perçus était versée à l'École pour l'aider. Le bâti a souffert d'un manque d'investissement et s'est grandement

détérioré, le revenu locatif n'ayant pu assurer l'entretien indispensable des bâtiments.

Aujourd'hui, Acoeur assume encore certaines charges et finance les frais de lancement de la campagne de recherche de fonds.

A ce jour l'association se mobilise autour d'un projet d'habitation participatif et solidaire, intergénérationnel, au cœur de la nature, à travers des formes de gouvernance collégiale et une gestion financière autonome. Les habitants locataires s'engagent dans l'entretien et la rénovation du bâti et des espaces extérieurs, ont « acoeur » de soigner le vivre-ensemble en cultivant la simplicité, la créativité et la fraternité. Ils s'efforcent de faire rayonner les valeurs cultivées par la pédagogie Waldorf.



Fraternité pour Demain, un fonds de dotation pour sortir de la propriété

Le fonds de dotation Fraternité pour Demain a pour objectif d'une part de collecter des dons pour des projets collectifs d'intérêt général et d'autre part de permettre la sanctuarisation de biens communs, ou mise en commun, afin de garantir la pérennité de leur usage.

Le bail emphytéotique actuel sur le lieu-dit Château de la Mhotte, s'achevant fin 2027, l'École et Acoeur ont sélectionné Fraternité pour Demain, parmi différentes options qui s'offraient à elles, pour devenir acquéreur du domaine.

Fraternité pour Demain peut acquérir ou accepter de recevoir en donations ou legs des propriétés diverses et **séparer la propriété et l'usage** de celle-ci. L'usage est mis à disposition de collectifs qui en prennent soin de manière libre et responsable, tout en pérennisant la propriété qui elle sera dans le fonds et de ce fait ne subira plus les aléas des marchés (immobiliers, financiers, ...) ou/et du collectif qui en aura l'usage. Ces communs sont ainsi **préservés d'une éventuelle revente en cas de départ d'un membre, dissolution du collectif, ou de transfert par héritage** suite au décès d'un des membres.

Supportant des baux emphytéotiques établis avec les associations de l'École et d'Acoeur, Fraternité pour Demain sera le

Le fonds de dotation, organisme de mécénat créé en 2008, permet de recevoir et de gérer, en les capitalisant, des biens et des droits de toute nature, qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable et utilise ou redistribue à un autre organisme à but non lucratif, les revenus de la capitalisation, en vue de la réalisation d'une oeuvre ou d'une mission d'intérêt général. Il se rapproche de la fondation et bénéficie comme elle d'un régime fiscal favorable, pouvant recevoir des donations et des legs exonérés de droits de mutation et de succession, en plus des réductions d'impôts accordées aux donateurs.

garant en dernier ressort pour assurer la pérennité d'une école en pédagogie Waldorf et d'un habitat participatif. Cette perspective représente une amélioration considérable par rapport à la situation actuelle, qui permet d'envisager plus sereinement l'avenir et des projets d'investissement sur les bâtiments. Fraternité pour Demain, créé en 2021, possède aujourd'hui plusieurs biens fonciers et immobiliers dans sa dotation, qui s'élève à près de 3 millions d'euros.



Nous cherchons
420 000 euros



Phase 1 Acquisition du Château de la Mhotte

Le Château de la Mhotte, d'une superficie de 14 hectares en grande partie boisés, est le domaine sur lequel se déploient les projets de l'École de la Mhotte et de l'habitat participatif Acoeur.

Ceux-ci ont été rendus possibles, tout au long de leur histoire, grâce à la générosité et à la confiance des personnes privées propriétaires du lieu qui ont mis le terrain et les bâtiments à leur disposition.

Fin 2023, un accord a été trouvé avec l'actuel propriétaire (depuis 2002 une société familiale néerlandaise) pour racheter le lieu au prix, garanti jusque fin 2025, de **292 000 euros**.

Après acquisition, Fraternité pour demain aura la nue-propriété du domaine, l'usage et la responsabilité du bâti revenant aux deux projets, chacun titulaire pour son périmètre d'un bail emphytéotique de 99 ans.

Travaux de mise aux normes liés à l'acquisition

Les travaux obligatoires de mise aux normes de l'assainissement seront à réaliser dans un délai d'un an à compter de la signature de l'acte de vente.

Plusieurs études et devis ont déjà été réalisés à cet effet et des considérations à la fois économiques et écologiques convergent en faveur d'un assainissement par phytoépuration, ou par les plantes, qui est une technique efficace, naturelle et nécessitant peu d'entretien. Les réseaux de collecte et le bassin de filtration de l'École et de l'habitat participatif seront mutualisés, ce qui aura pour intérêt de réduire l'emprise au sol et les coûts de l'installation. Ce système d'assainissement est déjà en place à la Ferme de la Mhotte.



La phyto-épuration, qui a fait ses preuves, s'appuie sur l'action conjointe des plantes et des micro-organismes présents dans le sol (ici à la Ferme de la Mhotte).

Phase 2 Travaux d'amélioration des locaux de l'École

Avec le transfert de la propriété au fonds de dotation Fraternité pour Demain, de nouvelles possibilités s'ouvrent pour l'École quant à l'amélioration de ses locaux.

Les bâtiments préfabriqués qui accueillent les enfants, construits après-guerre, présentent en effet des signes de vétusté importants. Les investissements nécessaires à leur amélioration tant structurelle qu'énergétique vont désormais pouvoir être envisagés de manière plus sereine. C'est ainsi qu'un programme de réfection des toitures a été engagé à l'été 2024. Des réflexions sont également menées sur le réaménagement du château. Dans tous les cas, ces développements conséquents prendront du temps et seront échelonnés, la nature et les enjeux d'une école indépendante appelant à agir avec circonspection.



Un chantier d'isolation réalisé par les parents au Jardin d'enfants en 2022.



Les élèves et les professeurs de l'école Christophorus de Hambourg qui ont déjà donné une énergie précieuse à l'École, contribueront au projet de développement dans le cadre du prochain chantier commun prévu au printemps 2026.

Une nouvelle salle de spectacle

Parmi les besoins de l'École, celui d'une salle de spectacle a également été identifié comme important, pour les pièces de théâtre, les fêtes de trimestre, l'eurythmie, la présentation des projets Art et Technique... Tous ces projets, temps forts de la pédagogie Steiner-Waldorf, nécessitent une grande salle à disposition dans le périmètre direct de l'École (allers venues des classes, installation des décors, répétitions s'étendant sur plusieurs jours, accueil du public). Pendant longtemps, la monumentale "grange" à la Ferme de la Mhotte a répondu à ce besoin, avec ses charmes et ses défauts. Son état s'est cependant dégradé et elle n'est plus en mesure d'accueillir du public.

En attendant une éventuelle réfection et mise aux normes de la grange, une alternative consisterait en l'aménagement d'une salle polyvalente de taille intermédiaire dans le bas du château, cette hypothèse est aujourd'hui à l'étude.

Une partie des travaux prendrait la forme de chantiers participatifs. L'école Christophorus de Hambourg, avec laquelle l'École de La Mhotte est jumelée, prévoit déjà quant à elle de construire une scène et des gradins modulables.



La 7è-8è classe présente «Notre-Dame de Paris», 2023



Le théâtre est un art pédagogique fondamental au croisement de tous les autres arts.

PHASE 1

L'acquisition du Château de la Mhotte

L'acquisition du bien (dont frais de notaire, rédaction des baux emphytéotiques) **292 000 euros + 25 200 euros**

Les audits obligatoires (DPE et chauffage) **5 000 euros**

Les frais pour la campagne d'acquisition du Château de la Mhotte **10 000 euros** (contribution Acoeur)

sous-total : 332 200 euros

Travaux de mise aux normes liés à l'acquisition : la phyto-épuration

Les études (étude assainissement, certificat Aquatiris, dossier d'étude ICPE51) **6 400 euros**

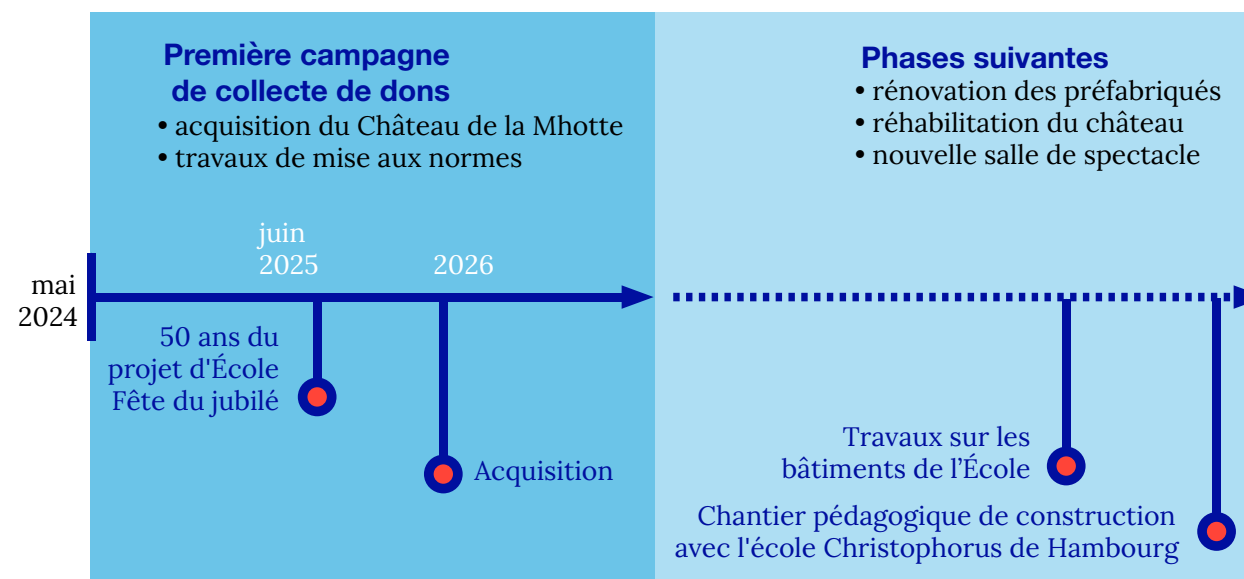
Phyto-épuration **81 400 euros**

sous-total : 87 800 euros

Total Phase 1 : 420 000 euros

et après ?

L'École doit déjà imaginer et prévoir la suite pour l'aménagement de ses locaux. Cette première phase de campagne n'est qu'un début !



Comment vous pouvez contribuer

Votre don au fonds de dotation Fraternité pour Demain ouvre droit à une **réduction d'impôt sur le revenu pouvant aller jusqu'à 66% du montant** (autrement dit un don de 100 euros vous coûte 34 euros).

La campagne entamée appelle à de multiples soutiens, qui ne sont pas que financiers ou matériels : de nombreuses actions vont être réalisées en appui à la campagne et pour favoriser la structuration du territoire-école : activation des réseaux d'anciens et d'amis, chantiers participatifs sur la future salle de spectacle, fêtes...

Pour être tenu informé des actions et des avancées de la campagne, vous abonner au bulletin d'information de l'École de la Mhotte, écrivez-nous à ecole@lamhotte.fr



**Campagne
de collecte
de dons
phase 1**

*École itinérante jusqu'aux volcans d'Auvergne,
projet-phare de la grande classe, 2023*

Fonds de dotation

Fraternité pour Demain

Fraternité pour Demain certifie sur l'honneur qu'il est un organisme éligible au régime du mécénat et que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévu à l'article 200 du CGI.

Siret : 911 307 734 00028

<https://fraternitepourdemain.org>

École Waldorf de la Mhotte

Château de la Mhotte, 03 210 Saint Menoux

Siret : 321 042 582 000 31

www.lamhotte.fr

Acoeur

Château de la Mhotte, 03 210 Saint Menoux

Siret : 444 700 181 000 19

<https://acoeylamhotte.fr>

Contact avec les donateurs et légataires :

Arnaud Toussaint : (+33) 06 69 09 67 80

email : ecole@lamhotte.fr